

EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL
DE LA COMMUNE DE SAINT-CLAR

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le 29/05/2026
ID : 032-213203706-20260526-562026-DE

SLOW

REPUBLIQUE FRANCAISE		
DEPARTEMENT GERS		
NOMBRE DE MEMBRES		
Afférent au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
	15	15
DATE DE LA CONVOCATION : 22/05/2026		
Objet : Plan de financement éclairage stade de foot		
Délibération N°	56-2026	

SEANCE ORDINAIRE N°06-2026

Du 26 mai 2026

L'an deux mille-vingt-six le vingt-six mai à 20h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence du maire, Eric Ballester

Présents: BALLESTER Éric, VILLADIEU Catherine, TERNIER Gilles, FOURSIN Guy, DERREY Alain, RAZAFIMANANTSOA Marie-Hélène, DESIRAT Véronique, ORMIERE Sylvie, MATTIUZZO Cyril, PLEWA Claude, CHOMARAT Caroline, RAGUENEAU Laure, , POUTEAU Lionel, GAURAN Jean-Luc

Absente excusée: VILLEMUR Michèle

Secrétaire de séance : DESIRAT Véronique

Procuration : VILLEMUR Michèle donne procuration à VILLADIEU Catherine

Monsieur le maire expose aux conseillers municipaux qu'il est nécessaire de réaliser des travaux d'éclairage du terrain de football de la commune pour une mise en conformité de l'éclairage en LED à la demande de la Fédération Française de Football.

Monsieur le Maire présente l'étude et le devis réalisé par l'entreprise SA Rouilles (32) Saint-Clar pour un montant de 28 351.11€ HT soit 34 021.33€ TTC.

Monsieur le maire propose le plan de financement suivant :

Financier	Montant (€ HT)	Pourcentage	Etat de la demande
ETAT - DETR	11341	40	A solliciter
REGION OCCITANIE	5670	20	A solliciter
Fonds Aide Football Amateur (FAFA)	5670	20	A solliciter
FONDS PROPRES	5670	20	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la réalisation des travaux de mise en conformité de l'éclairage du terrain de football communal ;
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'ensemble des financeurs mentionnés ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le maire, Eric BALLESTER

Secrétaire de séance, Véronique DESIRAT